



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Autorisations de la directrice générale en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

Autorisation # DG018-0320 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesures Maintien des bâtiments et Réfection et transformation des bâtiments – Remplacement des unités de toit des cuisines et réfection d'un bassin de toiture – École secondaire du Versant en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Gestions DMJ (6739741 Canada Inc.)** située au 57, route 105, unité 200, Chelsea, Québec, J9B 1L3 d'une somme de **256 500,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement des unités de toit de cuisines et la réfection d'un bassin de toiture à l'école secondaire du Versant.

Autorisation # DG019-0320 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement du système d'intercommunication et désamiantage du vide sanitaire – École des Trois-Saisons (édifice St-Pie X) en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)** située au 57, route 105, unité 200, Chelsea, Québec, J9B 1L3 d'une somme de **213 450,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du système d'intercommunication et désamiantage du vide sanitaire à l'école des Trois-Saisons (édifice St-Pie X).

Autorisation # DG020-0320 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement du système d'intercommunication, des tuiles acoustiques amiantées et des contrôles et compresseur à air par un système DDC – École La Sablonnière en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Amor Construction (176026 Canada Inc.)** située au 14, chemin Richard, La Pêche, Québec, J0X 2W0 d'une somme de **317 777,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du système d'intercommunication, des tuiles acoustiques amiantées et des contrôles et compresseur à air par un système DDC à l'école La Sablonnière.



Autorisation # DG021-0320 Consentement de demande d'aide financière au Ministère de la famille dans le cadre du programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.

La directrice générale autorise la demande de financement faite au Ministère de la famille dans le cadre du programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.

Autorisation # DG022-0420 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Embellissement des cours d'école – Aménagement de la cour du préscolaire – École L'Oiseau Bleu en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Techsport inc.** située au 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0 d'une somme de **56 106,75 \$**, excluant les taxes pour l'aménagement de la cour du préscolaire à l'école L'Oiseau Bleu.

Autorisation # DG023-0420 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Embellissement des cours d'école – Achat et installation d'une structure de jeux – École de l'Odyssée (édifice Jean XXIII) en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Tessier Récréo-Parc inc.** située au 825, rue Théophile-Saint-Laurent, C.P. 57, Nicolet, Québec, J3T 1A1 d'une somme de **43 499,41 \$**, excluant les taxes pour l'achat et l'installation d'une structure de jeux à l'école de l'Odyssée (édifice Jean XXIII).

Autorisation # DG024-0420 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Embellissement des cours d'école – Achat et installation d'une structure de jeux – École de la Colline en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **Techsport inc.** située au 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0 d'une somme de **44 370,00 \$**, excluant les taxes pour l'aménagement de la cour du préscolaire à l'école L'Oiseau Bleu.

Autorisation # DG025-0420 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement et modification du système de chauffage – École L'Équipage en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)



La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme **SAF Combustion** située au 183, chemin Freeman, Gatineau, Québec, J8Z 2A7 d'une somme de **235 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement et la modification du système de chauffage à l'école L'Équipage.

Autorisation # DG026-0420 de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau - Embellissement de la cour de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau – Aménagement de gradins extérieur en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale accepte de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

Autorisation # DG027-0420 de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Acquisition et services de support et maintenance pour un logiciel d'attribution de la suppléance en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service au fournisseur **Les Services Substitutus Inc.** situé au 203-2398, Boul. Marie-Victorin, Longueuil, Québec, J4G 1V6 d'une somme de **47 150 \$**, excluant les taxes pour l'acquisition et services de support et maintenance pour un logiciel d'attribution de la suppléance.

- 30 -

Source : Mme Suzie Dumouchel
Secrétaire de gestion
Tél. : 819 663-9221, poste 12102
Courriel : ssgc@csdraveurs.qc.ca